



Calendrier des examens de fin de semestre
Semestre d'automne 2023
Session Normale

2^{ème} année du DENCG - Semestre 3

Jours	Date	Horaire	Elément de module	Enseignant	Salle
Mardi	19/12/23	15h	Mathématiques financières	MCHICH Rachid	B,8,9,10,11,16,17
Mercredi	20/12/23	15h	Informatique de Gestion II	EL KHALKHALI Imad	B,8,9,10,11,16,17
Jedi	21/12/23	15h	Economie monétaire et techniques bancaires	Chafik BAKOUR	B,8,9,10,11,16,17
Vendredi	22/12/23	15h	Analyse et diagnostic financiers	LAKHOUIL Abdellah	B,8,9,10,11,16,17
Samedi	23/12/23	15h	Probabilités	LOUMRHARI Ghizlan	B,8,9,10,11,16,17
Lundi	25/12/23	15h	Anglais commercial 1	EL HOBZ Kamilia	B,8,9,10,11,16,17
Mardi	26/12/23	15h	T.E.C. de perfectionnement 1	BOUFARES Aicha	B,8,9,10,11,16,17
Mercredi	27/12/23	15h	Arabe économique	RAMDANI Abdellah	B,8,9,10,11,16,17
Jedi	28/12/23	15h	Systèmes politiques contemporains	EL QOUR Tahar	B,8,9,10,11,16,17
Vendredi	29/12/23	15h	Economie Internationale	JEDLANE Nabil	B,8,9,10,11,16,17
Samedi	30/12/23	15h	Comptabilité de gestion 1	RAHMOUNI Ahmed Fath Allah	B,8,9,10,11,16,17

A : Amphi Ibn Battouta

Ce calendrier vaut convocation individuelle.

Consignes spécifiques à respecter impérativement :

1. L'étudiant doit être présent dans la salle d'examen au moins **15 minutes** avant le début de l'épreuve, muni de sa **carte d'étudiant** ;
2. Aucun étudiant n'est autorisé à participer à une épreuve s'il arrive **treinte minutes** après la distribution des sujets ;
3. Aucun étudiant n'est autorisé à **quitter** la salle d'examen pendant **la demi-heure** qui suit la distribution des épreuves. L'étudiant qui sort de la salle d'examen, une fois sa copie remise, n'aura plus le droit d'y accéder une deuxième fois ;
4. Lorsque, pour une raison déterminée, l'étudiant sollicite une sortie momentanée, il doit être **accompagné** par un surveillant ;
5. **Aucun emprunt ou échange d'objets n'est autorisés** quelle que soit la raison. Pour le bon déroulement de l'examen, chaque étudiant doit s'équiper de tout objet autorisé qui lui permet de composer dans les meilleures conditions ;
6. **L'usage des téléphones portables et autres moyens de communication et d'information est formellement interdit** pendant l'épreuve et doivent être éteints et déposés à l'écart de l'étudiant ;
7. Sur la table d'examen ne doivent être déposées que la **copie d'examen** et les **feuilles de brouillon** fournies par l'établissement (et éventuellement les seuls documents et matériels autorisés par l'enseignant responsable de la matière).

Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme une tentative de fraude et fera l'objet d'une procédure disciplinaire.
